

*Questions orales*

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, le député a posé plusieurs questions différentes. J'aimerais essayer de répondre à chacune.

Je tiens d'abord à préciser que la question des concessions n'est aucunement liée à l'acquisition possible d'Ar-Can par Pétro-Canada. La deuxième chose que je veux dire concerne l'entente Syncrude elle-même et la date possible de sa signature. Cela dépend beaucoup de nos négociations avec l'Alberta. A l'heure actuelle, nous n'avons pu conclure d'entente au sujet d'un taux raisonnable de rendement des pipe-lines et des services. Nous avons proposé que la question soit soumise à un arbitre. Il paraît que l'Ontario et les entreprises du secteur privé accepteraient cette méthode, mais les choses en sont restées là pour l'instant.

En outre, nous n'avons pas encore conclu d'accord au sujet des concessions en cours, mais j'espère que nous y réussirons.

LE PROJET DE REPRISE D'ATLANTIC RICHFIELD PAR  
PÉTRO-CANADA—LA QUESTION DES MODALITÉS DE  
FINANCEMENT

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Étant donné que seulement 10 millions de dollars environ ont été affectés à Pétro-Canada pour l'année financière en cours, si Pétro-Canada acquiert les avoirs canadiens d'Atlantic Richfield, combien d'argent sera mis à la disposition de la Société nationale des pétroles à titre de capital d'exploitation en plus du prix d'achat, estimé actuellement à environ 400 millions de dollars? Combien d'argent sera accordé à Pétro-Canada pour lui permettre d'exploiter la société si l'on s'entend sur l'achat?

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Pétro-Canada a engagé des experts-conseils pour déterminer la valeur raisonnable des actifs d'ARCAN. La plus grande partie de ces ressources consistent en matériel pour l'exploitation du pétrole et du gaz naturel. Il n'est nullement certain que l'ARCAN et Pétro-Canada arrivent à un accord sur l'acquisition de ces biens. Si elles y arrivent, Pétro-Canada devra soumettre au gouvernement son plan financier pour cette acquisition. Il est possible que le financement d'une grande partie de ces biens se fasse sans l'aide du gouvernement.

\* \* \*

● (1450)

### LES ÉLECTIONS

LE MOTIF RÉEL DE LA REMISE DE L'ÉLECTION  
COMPLÉMENTAIRE À SAINT-JEAN-OUEST

**M. Paul Dick (Lanark-Renfrew-Carleton):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? Puisqu'il nous a dit à la fin de l'année qu'il fallait changer notre société, peut-il assurer à la Chambre et au peuple

[M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles).]

canadien que lui-même et son gouvernement estiment toujours que l'un des droits fondamentaux d'une société démocratique est le suivant: qu'un électorat constitué en bonne et due forme dans toute circonscription électorale au Canada a le droit de se faire représenter par ses élus à la Chambre des communes?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Oui, monsieur l'Orateur.

**M. Dick:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Pourquoi le premier ministre a-t-il déclenché une élection partielle dans les 60 jours qui ont suivi la démission de Gérard Pelletier, ci-devant ministre et actuellement ambassadeur du Canada à Paris, alors qu'il a attendu à la dernière minute pour déclencher une telle élection dans la circonscription de Saint-Jean-Est, la privant ainsi d'un représentant aux Communes pendant plus d'un an? Le premier ministre ne peut-il pas avancer la terme de cette élection partielle?

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

\* \* \*

### LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

L'ENFOUISSEMENT DE MATIÈRES RADIOACTIVES À EAST  
BRAINTREE, AU MANITOBA—LE MOTIF DU CHOIX DE  
L'EMPLACEMENT

**M. Jake Epp (Provencher):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il y a quelques jours, je lui ai demandé des renseignements sur le lieu d'enfouissement de matières radioactives à East Braintree, au Manitoba. Ce lieu a été aménagé sous la direction du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et de la Manitoba Cancer Research Foundation à l'insu de la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Le ministre est-il parvenu à obtenir d'autres renseignements en plus de ceux qu'il m'a donnés dans sa lettre? Demandra-t-on aux personnes qui ont choisi l'emplacement sans l'autorisation de la Commission de contrôle de l'énergie atomique quelle est la raison de leur choix et pourquoi elles n'ont pas respecté les règlements de la CCEA à cet effet?

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, je pense que des discussions ont eu lieu à ce sujet entre la CCEA et les organismes provinciaux en cause.

**M. Epp:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur, ces discussions sont peut-être valables aux yeux des deux organismes concernés, mais les gens de ma circonscription s'inquiètent également beaucoup. Encore une fois, j'aimerais savoir si le ministre fera une déclaration à l'appel des motions pour signaler aux électeurs de Provencher que l'est du Manitoba n'est pas en train de devenir un dépotoir de matières radioactives?